



GUIDE D'UTILISATEUR POUR LE LANCEMENT D'ALERTE

1. Introduction

Siegwerk Druckfarben AG & Co. KGaA (Siegwerk) a choisi « Integrity Line » comme système externe de lancement d'alerte afin de permettre aux employé-e-s et à d'autres personnes d'effectuer des signalements (anonymes) relatifs à (d'éventuels) comportements répréhensibles.

Le lancement d'alerte peut aider Siegwerk à détecter les possibles comportements répréhensibles, à agir en conséquence, à protéger les individus contre les dommages et à protéger Siegwerk contre des pertes financières et une atteinte à sa réputation. Dans le même temps, Integrity Line enregistre les signalements (anonymes) relatifs à des comportements répréhensibles dans le cadre d'un processus clair et sécurisé qui assure la meilleure protection possible des intérêts légitimes des personnes impliquées.

Le lancement d'alerte est uniquement possible pour des catégories spécifiques d'infractions à la législation et aux réglementations. Pour Siegwerk, il s'agit spécifiquement des catégories suivantes (liste non exhaustive) :

- Infractions à la législation comme la fraude, la corruption, les pratiques anticoncurrentielles, le blanchiment d'argent, la discrimination, le harcèlement, la violation de la législation environnementale
- Violations de la protection des données et de la sécurité de l'information
- Violations majeures du Code de déontologie commerciale de Siegwerk ou des règlements de Siegwerk
- Comportements répréhensibles (violation des droits humains ou des normes environnementales) dans la **chaîne d'approvisionnement** (signalement par un canal séparé)

Le lancement d'alerte ne concerne pas d'autres problèmes que ceux qui répondent aux critères susmentionnés comme (liste non exhaustive) :

- Les litiges relatifs au droit du travail
- Les comportements répréhensibles de collègues ou de supérieur-e-s qui ne sont pas en lien avec les activités commerciales de Siegwerk
- Les désaccords entre collègues, les problèmes organisationnels
- Les violations mineures de règlements internes (par exemple une seule violation des obligations de documentation)

2. Questions et réponses

Qui peut utiliser Integrity Line pour signaler un (éventuel) comportement répréhensible ?

La plateforme Integrity Line peut être utilisée par tous les employé-e-s de Siegwerk ainsi que par des tiers (comme les fournisseurs, les clients, etc.).

Comment accéder à la plateforme Integrity Line et signaler un comportement répréhensible ?

Vous pouvez accéder à la plateforme Integrity Line par le site Internet suivant : <https://www.Siegwerk.com/en/company/corporate-culture/compliance.html>

Une fois sur le site, vous pouvez sélectionner la catégorie 1) « Signaler un comportement répréhensible » (comportement répréhensible



général) ou 2) « Signaler un comportement répréhensible dans la chaîne d'approvisionnement ». Vous serez alors redirigé-e vers un questionnaire facile à utiliser.

Seules quelques questions nécessitent obligatoirement une réponse.

Remarque : plus votre description du comportement répréhensible est détaillée, mieux Siegwerk sera en mesure de définir le problème et d'enquêter dessus.

Quels types de plaintes peuvent faire l'objet d'un signalement ?

Integrity Line est un canal confidentiel qui vous permet de signaler les faits suivants :

| | |
|--|---|
|  <p>Signaler un comportement répréhensible « général » concernant :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Infractions à la législation comme la fraude, la corruption, les pratiques anticoncurrentielles, le blanchiment d'argent, la discrimination, le harcèlement, la violation de la législation environnementale▪ Violations de la protection des données et de la sécurité de l'information▪ Violations majeures du Code de déontologie commerciale de Siegwerk ou des règlements de Siegwerk |  <p>Signaler un comportement répréhensible (violation des droits humains ou des normes environnementales) contre les principes suivants dans la chaîne d'approvisionnement de Siegwerk :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ L'interdiction du travail des enfants et du travail forcé▪ L'interdiction de toutes les formes d'esclavage et de discrimination▪ L'expulsion forcée et le recours aux forces de sécurité si leurs actions représentent un risque de non-respect ou de limitation des droits humains.▪ Le renforcement de la liberté d'association▪ Le respect de la sécurité au travail▪ Le paiement d'un salaire minimum adéquat▪ L'interdiction de toute pollution environnementale |
|--|---|

Pouvez-vous rester anonyme ?**Option 1 : partager vos coordonnées**

Vous pouvez choisir d'effectuer votre signalement de manière anonyme, mais nous vous encourageons à fournir votre nom et vos coordonnées. Le partage de ces données permet à Siegwerk de vous contacter si jamais elle a d'autres questions relatives à votre plainte. Dans ce cas, vous recevrez une notification par e-mail et vous pourrez vous reconnecter à la boîte de réception sécurisée d'Integrity Line.

Option 2 : rester anonyme

Vous pouvez également choisir d'effectuer un signalement de manière anonyme. Si vous souhaitez suivre votre cas et partager des informations supplémentaires, vous pouvez accéder à votre cas via la boîte de réception sécurisée d'Integrity

Line. Vous ne recevrez pas de notification si la Siegwerk souhaite vous contacter parce qu'elle a d'autres questions relatives à votre plainte. Vous devrez de temps en temps vérifier votre boîte de réception sécurisée d'Integrity Line.

Comment votre signalement sera-t-il traité ?**Accusé de réception**

Si vous signalez un comportement répréhensible via Integrity Line, vous recevrez un accusé de réception.

Enquête/équipe d'enquêteurs

Un récapitulatif électronique de votre signalement sera uniquement rendu accessible aux membres de l'organisation de conformité de Siegwerk ayant besoin de connaître ces informations. Ces membres analyseront les faits, détermineront les actions à prendre et mettront en place une équipe d'enquêteurs si une enquête est nécessaire.

Communication ultérieure

Integrity Line permet les contacts entre vous et l'équipe d'enquêteurs si des échanges d'informations supplémentaires sont nécessaires. Vous aurez besoin de votre mot de passe et de l'identifiant de votre cas pour vous connecter à Integrity Line et pour contacter l'organisation de conformité de Siegwerk.

Résultat

Nous vous informerons du résultat de l'enquête dans un délai raisonnable.

Comment êtes-vous protégé-e-s contre les représailles ?

Siegwerk ne tolérera aucunes représailles contre les personnes qui signalent un problème ou participent à une enquête, même si les allégations se révèlent sans fondement. Ce genre de représailles est strictement interdit au sein de Siegwerk. Veuillez cependant noter qu'un signalement peut uniquement être effectué **en bonne foi**. Cela signifie que nous n'acceptons pas les faux signalements délibérés, par exemple pour nuire délibérément à d'autres personnes ou sociétés.



Guide d'utilisateur pour le lancement d'alerte

Autres canaux de signalement

Comportement répréhensible général

Si vous êtes un·e employé·e de Siegwerk : en plus du système Integrity Line, vous pouvez également discuter personnellement de tout comportement répréhensible avec votre supérieur·e direct·e, votre service (local/régional) des ressources humaines ou avec vos responsables (locaux/régionaux) de la conformité. Vous trouverez de plus amples informations sur la page Intranet de la société relative à la conformité.

Comportement répréhensible au sein de la chaîne d'approvisionnement

Si vous souhaitez effectuer un signalement relatif à la chaîne d'approvisionnement directement auprès du responsable des droits humains à Siegburg en Allemagne, veuillez contacter : Humanrights@Siegwerk.com